



INSTITUT DE FORMATION

SOINS INFIRMIERS AIDE-SOIGNANT CONTINUE

Paray-le-Monial



Livret d'accueil et d'accompagnement des apprenants



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie "actions de formations"

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

IFSI IFAS
de Paray-le-Monial

10 rue de Bourgogne
71600 Paray-Le-Monial

03 85 88 43 01

SOMMAIRE



BIENVENUE

- Mot de la direction p. 1

L'INSTITUT EN UN COUP D'OEIL

- Localisation p. 2
- Notre équipe p. 3
- Le projet pédagogique: notre ADN p. 4
- Nos partenaires p. 4
- Les stages p. 5

NOS FORMATIONS

- Formation initiale:
 - Diplôme d'état infirmier p. 6
 - Diplôme d'état aide-soignant p. 7
- Formation continue:
 - Tutorat infirmier p. 8
 - Tutorat aide-soignant p. 9
 - Actualisation des compétences aides-soignants p. 10
 - Préparation à la sélection Infirmière FPC p. 11

NOTRE ENVIRONNEMENT

- Formalités à votre arrivée p. 12
- Quelques chiffres p. 13
- L'Institut en photos p. 16

BIENVENUE

Bienvenue à l'institut de formation de Paray-Le-Monial.

Choisir les métiers du soin aujourd'hui, c'est décider de placer l'humain au cœur de son engagement professionnel. Notre mission est de vous accompagner pour devenir un professionnel, compétent, autonome, capable de répondre aux besoins de santé de notre territoire.

Notre force réside dans un accompagnement individualisé, rendu possible par des promotions à taille humaine.

Que vous soyez en formation initiale, en apprentissage ou en évolution professionnelle, nous mettons notre expertise au service de votre réussite.

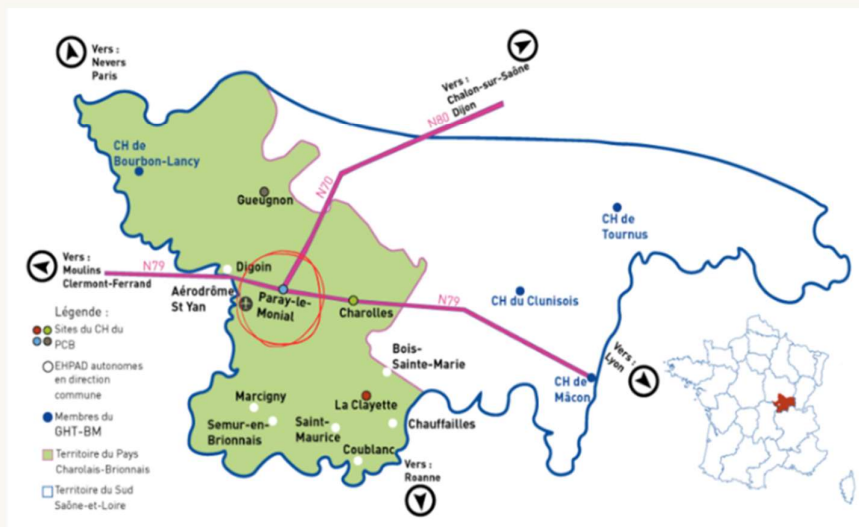
Notre engagement est possible grâce au financement de la Région Bourgogne Franche-Comté, ainsi qu'au travail mené en collaboration avec l'Université de Bourgogne, l'Agence Régionale de Santé, le Centre Hospitalier du Pays Charolais Brionnais et l'ensemble des partenaires de santé médico-sociaux et sociaux.

La directrice de l'IFSI - IFAS.



www.bourgognefranche.comte.fr

L'INSTITUT EN UN COUP D'OEIL



Situé à Paray-le-Monial, ville d'environ 10000 habitants, au sud du département de Saône-et-Loire, au cœur du Charolais Brionnais.

Le Charolais Brionnais est un vaste territoire rural avec une faible densité de population vieillissante.

www.chpcb.fr

Depuis 2012, il est l'un des 4 instituts français participant à un projet de valorisation de la compétence culturelle au niveau européen.

La structure de Paray-le-Monial accueille chaque année :

- En septembre :
 - 51 étudiants infirmiers (ESI)
 - 36 élèves aides-soignants (EAS)
- En janvier :
 - 12 élèves aides-soignants

Au quota aide-soignant s'ajoute les cursus en apprentissage au nombre de 5 et les parcours post VAE.



NOTRE ÉQUIPE

RESSOURCES HUMAINES :



Intervenants extérieurs **

** Des professionnels spécialisés issus de nos établissements de santé partenaires et du secteur social, ainsi que des enseignants universitaires contribuent à la dispensation de cours magistraux.

LES LOCAUX :

Un ensemble de 10 salles sont à disposition de nos apprenants :

- Salle de simulation avec mannequin haute-fidélité
- Casque de réalité virtuelle
- Serious Game
- Salles de pratique, de cours et travaux dirigés
- Salle informatique (accès à TEAMS pour suivre les cours à distance)
- Centre de documentation
- Salle de convivialité

LE PROJET PÉDAGOGIQUE : NOTRE ADN

TROIS ENGAGEMENTS FORTS

La proximité

Le travail
collaboratif

L'innovation

La proximité: accompagnement individualisé réalisé par les formateurs, permettant la professionnalisation, la montée en compétence et la construction identitaire en confiance.

Le travail collaboratif: apprentissage en commun entre formation infirmière et formation aide soignante.

L'innovation: une culture de la simulation et de l'échange pour apprendre par l'action, un développement de compétences spécifiques (passeport anti douleur).

NOS PARTENAIRES



LES DIFFERENTS
TERRAINS DE STAGE



LES STAGES

L'Institut recherche en amont les places de stage disponibles pour l'année à venir sur le territoire.

Les lignes de stage sont attribuées en début d'année en tenant compte, dans la mesure du possible, du lieu d'habitation de l'apprenant et de son moyen de transport.

L'amplitude horaire est de 35 h hebdomadaire.

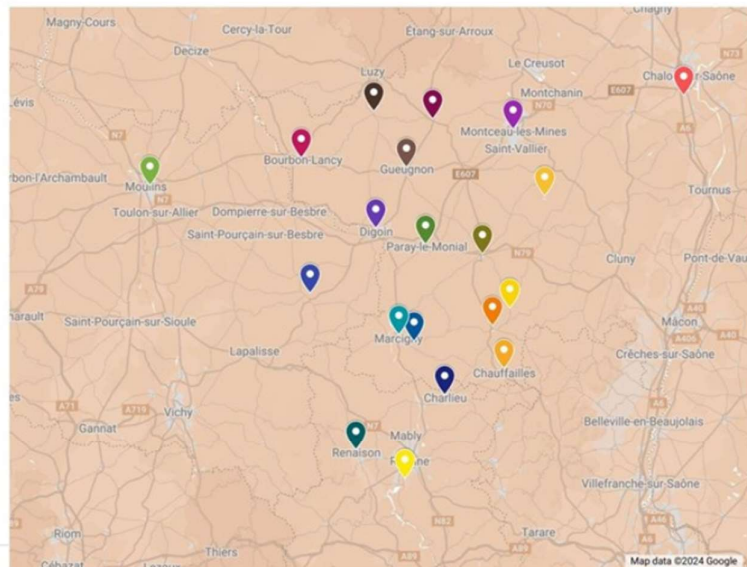
L'article 4 de l'arrêté du 10 juin 2021 (formation AS) modifié par l'arrêté du 28 décembre 2023 prévoit au moins une expérience de travail de nuit et de samedi.

Le lieu du stage préprofessionnel, qui a lieu en fin de formation, est laissé au libre choix de l'apprenant.

Cartographie des lieux de stage

Lieux de stage

-  Charolles
-  Le Donjon
-  Marcigny
-  Chauffailles
-  Semur En Brionnais
-  La Clayette
-  Renaison
-  Commelle Vernay
-  Bois Sainte Marie
-  La Guiche
-  Montceau Les Mines
-  Gueugnon
-  Issy l'Evêque
-  Bourbon Lancy
-  Charlieu
-  Moulins / Yzeure
-  Sevrey / Chalonsur Saône
-  Digoin
-  Toulon Sur Arroux
-  Paray Le Monial





FORMATION : DIPLOME D'ETAT INFIRMIER



PRÉ REQUIS:

- Etre âgé de 17 ans au moins au 31/12 de l'année de formation
- Etre titulaire du baccalauréat ou équivalence de diplôme ou relever de la formation professionnelle continue avec 3 ans de cotisation à un régime de protection sociales à la date d'inscription .



Code RNCP : 8940

Certificateur : DREETS Bourgogne Franche Comté

OBJECTIFS	Acquérir les compétences professionnelles pour exercer les activités du métier infirmier selon les référentiels d'activités et de compétences de l'arrêté du 31/07/2009 et selon le code de la santé publique articles R4311-1 et R 4311-15
DURÉE	Formation sur 3 ans
MODALITÉS D'ACCÈS	<p>Formation initiale :</p> <ul style="list-style-type: none">• Parcoursup (bacheliers de moins de 3 ans)• Inscription en ligne sur parcoursup à partir de Janvier• Résultats d'admission fin Mai début Juin <p>Formation Professionnelle Continue :</p> <ul style="list-style-type: none">• Dossier d'inscription téléchargeable sur le site web d'octobre à novembre de l'année N-1• Epreuves écrites 30 minutes de mathématiques, 30 minutes de français en décembre de l'année N-1• Résultats d'admission en Janvier de l'année de rentrée
TARIFS	<p>Inscription universitaire: 178 € / an</p> <p>Coût : 9650 € par an</p> <ul style="list-style-type: none">• Demandeur d'emploi et formation initiale, (apprenant sans interruption de scolarité) pris en charge par le Conseil Régional de Bourgogne.• Formation professionnelle continue : prise en charge par l'employeur./ Transition Pro.
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS	<ul style="list-style-type: none">• Formation en alternance de septembre à juillet. (2100 heures stage - 2100 heures cours) selon le référentiel de formation de juillet 2009.• Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, simulation, analyse de situation en présentiel et à distance.• Evaluation de connaissances et de compétences: écrites, orales, individuelle ou de groupe., à l'institut et sur les divers terrains de stage
QUOTATS	<p>51 étudiants par promotion</p> <p>Accessible aux personnes porteuses d'un handicap</p> <p> IFSI-IFAS@CH-PARAY.FR  03.85.88.43.01</p>

**PRE-REQUIS :**

Etre âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation

Code RNCP : 40692

Certificateur : DREETS Bourgogne Franche Comté



OBJECTIFS	Acquérir les compétences professionnelles pour exercer les activités du métier aide-soignant selon les référentiels d'activités et de compétences de l'arrêté du 10 juin 2021 et selon le code de la santé publique (articles R4391-1 , R 4311-4, R 4391-2 et R4391-7)
DURÉE	11 mois maximum (en fonction du parcours et compétences professionnelles reconnues en amont de l'entrée en formation) <ul style="list-style-type: none"> • Août à juillet en alternance (quota 36) • Janvier à décembre (quota : 12)
MODALITÉS D'ACCÈS	<p>Formation initiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription à la sélection en téléchargeant un dossier sur le site IFSI-IFAS • Etude du dossier de candidature et entretien de motivation d'une durée 20 minutes. Entre janvier et juin. • Résultat d'admission début juin. <p>Pour les ASHQ : dispense de l'épreuve de sélection si ancienneté de service cumulée d'au moins un an à temps plein et bénéficiant d'une prise en charge de l'employeur. Admis en formation sur décision du directeur de l'IFAS. (7 places au minimum)</p> <p>Pour les apprentis et post VAE : admission par le directeur de l'IFAS sur étude de dossier (titre 2 de l'arrêté du 7/04/2020).</p>
TARIFS	<p>Inscription : 184 €</p> <p>Coût : 9084 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle continue / VAE / Apprentissage : prise en charge par l'employeur • Demandeur d'emploi et formation initiale: prise en charge par le conseil régional de Bourgogne.
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en alternance de août à juillet. (770 heures stage - 770 heures cours) selon le référentiel de formation de juin 2021. • Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, simulation, analyse de situation en présentiel et à distance. • Evaluations de connaissances et de compétences: écrites, orales, individuelles ou de groupe., à l'institut et sur les divers terrains de stage
QUOTATS	<ul style="list-style-type: none"> • 36 élèves pour la promotion d'août et 12 élèves pour la promotion de janvier • 5 apprentis + parcours post VAE • Accessible aux personnes porteuses d'un handicap



NOS FORMATIONS CONTINUES

• TUTORAT INFIRMIER

PRE-REQUIS :
Diplômé d'Etat Infirmier



DURÉE	FORMATION SUR 4 JOURS
OBJECTIFS Session 1 : 2 JOURS : LE 9 & 10 FÉVRIER 2027 Session 2 : 2 JOURS : LE 25 & 26 MAI 2027	Acquérir les compétences professionnelles pour exercer les activités de tuteur infirmier. <ul style="list-style-type: none">• Prendre connaissance des modalités du programme de formation infirmier (réf. 31 juillet 2009).• Comprendre le rôle de tuteur.• Organiser la mise en œuvre du tutorat infirmier.• S'approprier les modalités d'accompagnement et d'évaluation de l'étudiant infirmier en stage. (fiche encadrement - bilan de compétences - rapport circonstancié - entretien de recadrage).• Se familiariser à l'apprentissage de l'analyse de pratique. <ul style="list-style-type: none">• Développer la posture de tuteur grâce à la mise en situation (retour d'expérience).• Analyser sa pratique (retour d'expérience)• Echanger avec des tuteurs expérimentés.
MODALITÉS D'ACCÈS	Inscription auprès du secrétariat de l'Institut ou de la cellule formation de votre établissement.
TARIFS	130 € / jour / participant 1300 € / jour pour un groupe de 10 à 16 personnes
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS	<ul style="list-style-type: none">• Cours magistraux• Travaux dirigés• Jeux de rôle• Simulation assurée par les formateurs de l'Institut• Table ronde sur la pratique• Analyse de la pratique Evaluation: <ul style="list-style-type: none">• Test de positionnement en amont et en aval de la formation• Participation active• Assiduité
QUOTATS	Condition d'ouverture : 8 pers. minimum

• TUTORAT AIDE SOIGNANT

PRE-REQUIS :

Diplôme d'Etat aide-soignant



DURÉE

FORMATION SUR 3 JOURS

OBJECTIFS :

SESSION 1 : sur 2 jours

SESSION 2 : 1 journée de bilan

Acquérir les compétences professionnelles pour exercer les activités de tuteur aide-soignant

- Prendre connaissance des modalités du programme de formation aide-soignant (réf. 10 juin 2021).
- Comprendre le rôle de tuteur.
- Organiser la mise en œuvre du tutorat aide-soignant.
- S'approprier les modalités d'évaluation de l'apprenant en stage.
- Se familiariser à l'apprentissage de l'analyse de pratique.

- Thématiques abordées en fonction des besoins des participants

DATES

SESSIONS OUVERTES :

- Le 26, 27 janvier 2027 + 2 mars 2027
- Le 4, 5 mai 2027 + 1er juin 20267

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription auprès du secrétariat de l'Institut ou de la cellule formation de votre établissement

TARIFS

Coût : 130 € / jour / participant
1300€ / jour pour un groupe à partir de 10 personnes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Jeux de rôle
- Simulation assurée par les formateurs de l'Institut
- Travail intersession

Evaluation:

- Test de positionnement en amont et en aval de la formation
- Participation active
- Assiduité

QUOTATS

Condition d'ouverture : 8 pers. minimum



IFSI-IFAS@CH-PARAY.FR



03.85.88.43.01

• ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDES SOIGNANTES

PRE-REQUIS :
AIDES-SOIGNANTS DIPLOMES D'ETAT AVANT 2021



DURÉE	FORMATION SUR 3 JOURS
OBJECTIFS MODULES :	<p>Acquérir les compétences requises pour une pratique conforme aux standards actuels : Arrêté du 26 février 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> • A : Rechercher, analyser les informations permettant d'identifier l'état général d'une personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise de soins. • B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster. • C : Identifier, analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.
DATES	<p>3 Sessions ouvertes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le 25 mars, 1er et 8 avril 2027 • le 3, 10 et le 17 juin 2027 • le 18 et 25 novembre et le 2 décembre 2027
MODALITES D'ACCÈS	Inscription auprès du secrétariat de l'Institut ou de la cellule formation de votre établissement
TARIFS	<p>Coût : 130 € / jour / participant 1300 € / jour pour un groupe à partir de 10 personnes</p>
METHODES PEDAGOGIQUES ET EVALUATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux • Travaux dirigés • Ateliers pratiques • Quiz • Simulation assurée par les formateurs de l'Institut • Mise en situation <p>Evaluation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratique simulée • Etude de situation • Quiz évaluatif.
QUOTATS	Conditions d'ouverture : 8 pers. minimum



IFSI-IFAS@CH-PARAY.FR



03.85.88.43.01

PRÉPARATION À LA SÉLECTION D'ENTRÉE EN IFSI PAR LA VOIE DE LA FPC*

*Formation Professionnelle Continue



PRE-REQUIS :

Etre titulaire du baccalauréat ou avoir obtenu l'équivalence ou la dispense de ce grade conformément à l'art L612-3 du code de l'éducation.

Relever de la formation professionnelle continue et justifier d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

DURÉE	Formation sur 3 jours avec travaux inter-session à distance.
OBJECTIFS	Développer une culture générale dans le domaine sanitaire et sociale. Développer des capacités d'analyse, de réflexion, d'argumentation. Structurer sa pensée à l'écrit et à l'oral. Développer des compétences en raisonnement mathématique. Accompagner les candidats dans la construction du projet professionnel.
DATES	17 Septembre 2026, 15 Octobre 2026, 5 Novembre 2026.
MODALITES D'ACCÈS	Inscription auprès du secrétariat de l'Institut ou de la cellule formation de votre établissement.
TARIFS	Coût : 180€ les 3 jours
METHODES PEDAGOGIQUES ET EVALUATIONS	Apport théorique, Travaux de groupe, Lecture à distance, Séances de simulation d'entretien oral. Evaluation: <ul style="list-style-type: none">• Epreuve écrite "blanche" notée avec correction pour les épreuves de français et mathématiques• Epreuve de simulation
QUOTATS	Conditions d'ouverture : 5 pers. minimum 16 pers. maximum  IFSI-FAS@CH-PARAY.FR  03.85.88.43.01

LES FORMALITES A VOTRE ARRIVEE



• ACCES A L'INSTITUT

- L'institut est situé dans l'enceinte du Lycée Astier.
- Il ne possède pas de parking privatisé.
- Vous y accéderez par une entrée sécurisée en sonnant via l'interphone du portillon.

Accueil des personnes en situation de handicap :



- Place de parking
- Toilettes accessibles
- Ascenseur à disposition
- Adaptation des parcours de formation (**2 référents handicap)
- Aménagement et organisation des épreuves sur demande



• RESTAURATION

- L'institut ne dispose pas de salle de restauration.
- Au sein de l'établissement, vous avez la possibilité de vous restaurer au self du Lycée Astier au prix de 5 € pour un repas complet pour les apprenants, et 6.50€ pour les personnes extérieures.
- Sur le site du CH PCB, vous pouvez faire la demande d'une carte de self, que vous pourrez recharger à votre convenance. (prix d'un repas complet 7.74 € pour les apprenants, et 12.13 € pour les personnes extérieures).

Les étudiants infirmiers bénéficient d'un repas CROUS à 1 €.



• TENUE PROFESSIONNELLE



Les tenues professionnelles sont fournies et entretenues :

- par le centre hospitalier pour les stages réalisés au sein du CHPCB,
- par les structures partenaires pour les stages réalisés au sein de leurs unités.

QUELQUES CHIFFRES

• RESULTATS - FORMATION IDE



TAUX DE REUSSITE AU DIPLOME D'ETAT :

39 étudiants sur 43 ont été présentés et diplômés en 2025 soit 90 %
Les 4 autres seront présentés en 2026.

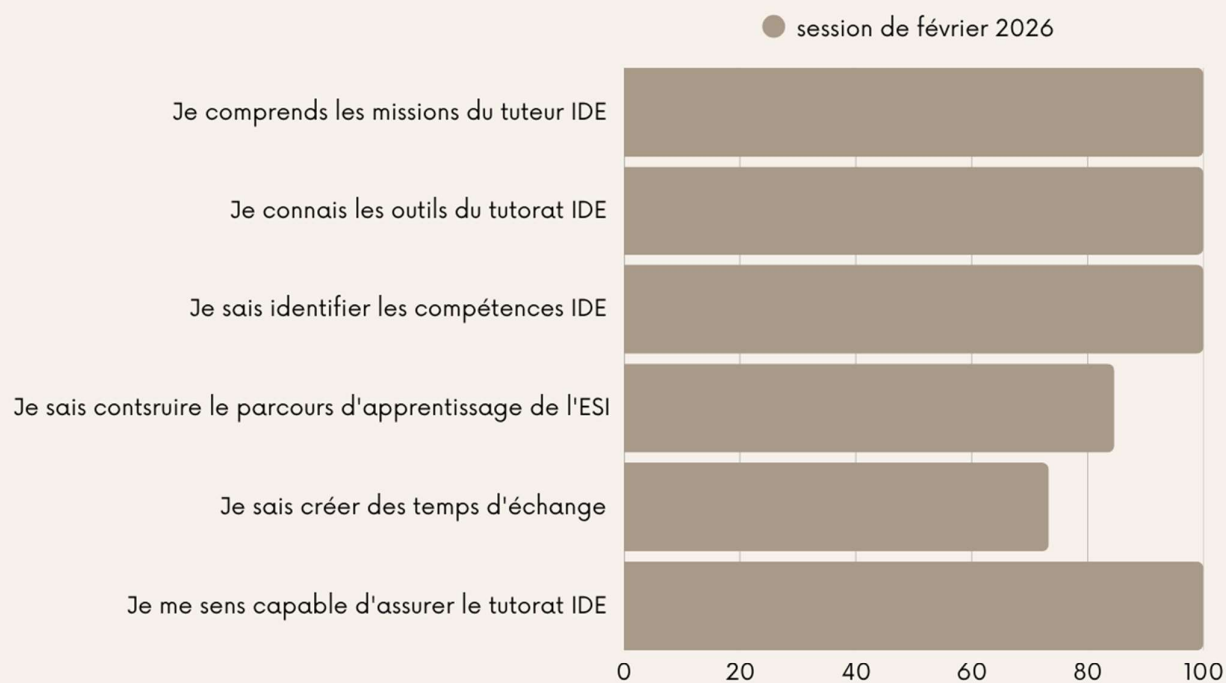
• RESULTATS - FORMATION AS



TAUX DE REUSSITE DIPLOME D'ETAT :

30 élèves ont été présentés au jury du diplôme d'Etat en 2025, et 27 ont été diplômé soit 90 %.
2 élèves seront de nouveau présentés en 2026, et un élève est en attente de redoublement pour le module manquant.

• RESULTATS - SATISFACTION TUTORAT IDE

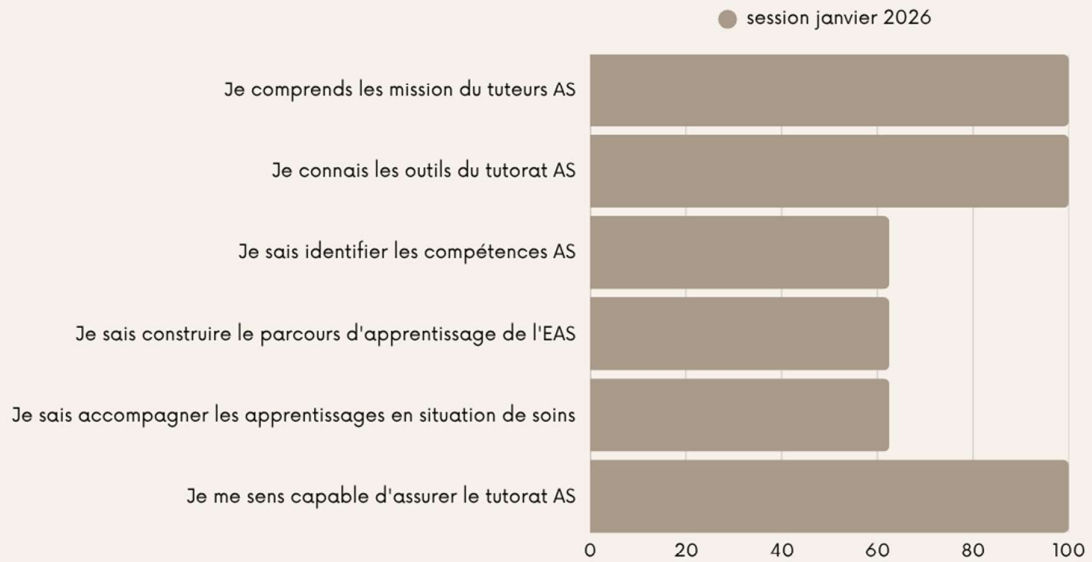


JE VAIS CONSTRUIRE LE
TEMPS D'ACCUEIL , PREVOIR
DES TEMPS D'ECHANGE PLUS
RÉGULIER

JE VAIS PLANIFIER LES TEMPS
DE RENCONTRE

JE VAIS METTRE EN PLACE
DES QUESTIONS
UNIVERSELLES

• RESULTATS - SATISFACTION TUTORAT AS

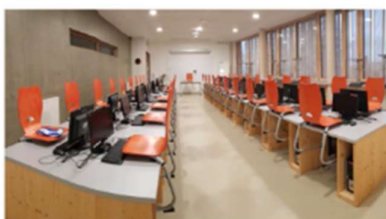
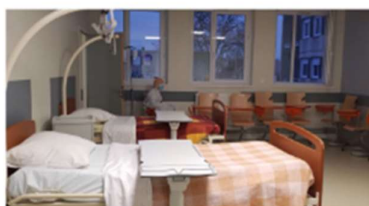


JE ME SENS CAPABLE
D'ACCUEILLIR LES ÉLÈVES

LA COMMUNICATION,
UN OUTIL ESSENTIEL

J'AI POUR PROJET DE
CRÉER UN LIVRET
D'ACCUEIL

L'INSTITUT EN PHOTOS





INSTITUT DE FORMATION

SOINS INFIRMIERS AIDE-SOIGNANT CONTINUE

Paray-le-Monial

IFSI IFAS de Paray-le-Monial

 10 rue de Bourgogne
71600 Paray-Le-Monial

 03 85 88 43 01

Site Internet



Facebook

